

Septembre 2023

ADHESIONS A L'ATELIER D'AQUARELLE

Conditions :

- avoir une pratique de l'aquarelle (pas de débutant ni de personne ayant de simples notions)
- subir un test préalable à l'inscription lors d'une séance du lundi après-midi au Cercle de l'Amitié, de 14h30 à 17h00, sur un thème commun donné aux membres de l'atelier.
- habiter SIX FOURS LES PLAGES, LA SEYNE SUR MER, SAINT MANDRIER, SANARY SUR MER et OLLIOULES.
- ne pas appartenir à un autre cours d'aquarelle.

Si ces conditions sont remplies, ils adresseront un mail à

charles.warusfel@orange.fr

et à

clprevot@hotmail.fr

Pour plus d'informations :

- Charles WARUSFEL : 06.81.90.94.08.
- Claudine PREVOT : 06.33.23.70.98.

6 places sont disponibles. S'il y a plus de candidatures la sélection se fera en fonction de critères (qualité du travail, motivation, aptitude à s'intégrer dans un groupe...) examinés après le test par les animateurs.